

REPUBLICHE DU CAMEROUN

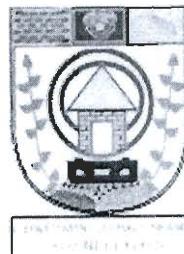
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

COMMUNE DE KEKEM

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

KEKEM COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05/AONO/C-KKEM/CIPM-TBEC/2021 DU ~~08 MARS 2021~~ POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU DANS LA COMMUNE DE KEKEM

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICES 2021

IMPUTATION : 55 27 351 01 641746 2222 821

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la commune de Kékem (Autorité Contractante) lance pour le compte de sa commune et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2021, un appel d'offre national ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'école publique du Plateau dans la commune de Kékem.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- Lot 100 : Travaux préliminaire
- Lot 200 : Maçonnerie, élévations
- Lot 300 : Charpente et couverture
- Lot 400 : Menuiserie bois et métallique

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

4. Allotissement :

Sans objet.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de ces travaux est de **vingt millions dix-neuf mille huit cent quarante-neuf (20 019 849) de francs CFA.**

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction et réhabilitation de bâtiment.

7. Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget d'investissement Public, exercice 2021, Imputation : « ».

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (400 397) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis dans les Services de la Commune de Kékem.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu dans les Services Technique de la commune de Kékem, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **Trente mille (30 000) FCFA**, payable à la recette municipale de Kékem contre quittance au titre des frais d'achat de dossier.

11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Secrétariat général de la commune de Kékem, le **31 MARS 2021** à 09 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/C-KKEM/CIPM-TBEC/2021 DU 08 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'ECOLE PUBLIQUE DU PLATEAU DANS LA COMMUNE DE KEKEM
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces techniques (Volume II),
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III)

Cette ouverture aura lieu le **31 MARS 2021** à partir de 10 heures par la Commission Interne des Passations des Marchés de la Commune de Kékem, dans la salle des actes de la Mairie de Kékem, en présence des soumissionnaires dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de l'ensemble des critères essentiels ou de « OUI » ;
- ✓ Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	
F)	Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;	
G)	H) Visite de site ;	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 697 269 737

Copie

09 MARS 2021

- PREFECTURE/HNK ;
- DMINMAP/HNK ;
- DDMINEPAT/HNK
- ARMP/OU ;
- CIPM ;
- PRESIDENT CIPM ;
- AFFICHAGE.

Kékem, le 08 MARS 2021

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM,
(Autorité Contractante)

